

FR

SmokeAlarm 10Y - DAAF Détecteur avertisseur autonome de fumée

A- PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Cette notice fait partie intégrante de votre produit, elle doit être impérativement conservée durant toute la durée de vie de votre détecteur. Ces instructions ont été rédigées pour votre sécurité. Lisez-les attentivement avant utilisation et conservez-les pour une consultation ultérieure. Ce produit a été conçu pour être exclusivement utilisé à l'intérieur. Ne pas exposer à la pluie ou à l'humidité. A protéger contre les chocs ou les chutes. Ne pas ouvrir ou démonter le détecteur afin d'éviter tous risques de dysfonctionnement. Le détecteur ne vous protégera pas contre le risque d'intoxication si les piles sont déchargées. Le détecteur ne doit pas être installé en remplacement d'une maintenance appropriée des dispositifs à combustion (ventilation appropriée et systèmes d'échappement). Ce produit doit être utilisé uniquement pour l'usage auquel il est destiné.

AVERTISSEMENTS :

- Afin d'éviter les blessures, cet appareil doit être solidement fixé au plafond conformément aux instructions d'installation.
- Ne pas peindre ou recouvrir le détecteur de fumée.

B- IDENTIFICATION

Type de produit : Détecteur de fumée - DAAF

Numéro d'article : SDA0043

Distributeur : SCS sentinel

110 rue Pierre-Gilles de Gennes  
49300 Cholet - France

DoP: SDA0043-001

0786 Fire Safety

EN 14604:2005 + AC:2008



Certifié par AFNOR Certification (www.afnor.org)

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 14604 : 2005 en regard du règlement 305/2011 relatif aux produits de construction.

La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-SECURITE INCENDIE DOMESTIQUE atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 292.

Les conseils des experts et des pompiers : <https://certification.afnor.org/securite/nf-securite-incendie-domestique>

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES : CONFORME

Conditions nominales de déclenchement / Sensibilité, délai de réponse (temps de réponse) et performance en condition de feu. Fiabilité opérationnelle.

Tolérance de la tension d'alimentation. Durabilité de la fiabilité opérationnelle et du délai de réponse, résistance à l'humidité, résistance à la corrosion, stabilité électrique.

C- SPÉCIFICATIONS

Source principale d'alimentation : Interne au dispositif

Attention : La pile est scellée et donc non remplaçable.

Indicateur d'alarme individuelle : Oui

Méthode de détection : Optique

Volume d'alarme : > 85 dB (A) à 3 mètres de distance

Sensibilité de l'alarme : 0,123 - 0,170 dB/m

Portée de surveillance : 20-40 m²

Température de fonctionnement : 0°C - 40°C

Humidité de fonctionnement : < 93 %

Date de remplacement : Voir l'étiquette du produit

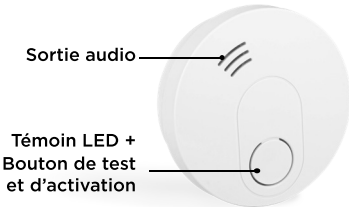
Avertissement pile faible : Oui

Installation dans véhicules de loisir : Oui

Interconnectable : Non

D- DESCRIPTIF

Cet appareil est un détecteur de fumée avec capteur optique pour l'installation dans les bâtiments résidentiels, les appartements et les pièces à usage domestique. Les détecteurs de fumée sont conçus pour avertir les personnes présentes de la fumée et de l'incendie à un stade précoce afin qu'elles puissent réagir de manière appropriée à l'événement dangereux. Respectez toujours les prescriptions relatives aux détecteurs de fumée.

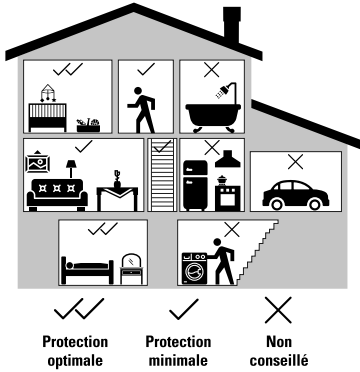


E- INSTALLATION

E1- Choix de l'emplacement

Les détecteurs de fumée doivent être installés de manière à ce que la fumée de l'incendie puisse les atteindre sans entrave et que tout incendie qui en résulte puisse être détecté de manière fiable.

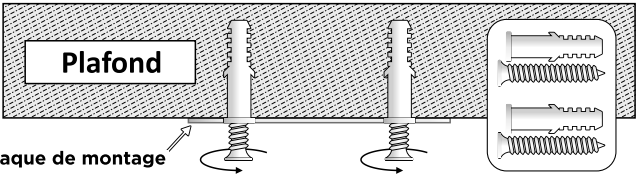
- Installer au moins un détecteur dans les chambres à coucher (surtout les chambres d'enfants). Installez-les au moins dans les zones d'évacuation.
- Montage central au plafond.
- Installer à au moins 50 cm du mur et des autres objets.
- Hauteur d'installation maximale de 6 mètres.
- Si le montage au plafond n'est pas possible, le détecteur de fumée doit être fixé au mur. La distance entre le plafond doit être comprise entre 0,3 m et 0,5 m.



E2- Montage

SCS SENTINEL préconise l'installation avec vis et chevilles :

- Retirez la plaque de montage du détecteur de fumée.
- Placer la plaque de montage à l'endroit désiré et marquer l'endroit où les trous doivent être percés.
- Percez deux trous d'un diamètre de 5 millimètres.
- Enfoncez les chevilles plastique dans les trous.
- Insérez les vis à travers la plaque de montage et serrez les vis.
- Placez le détecteur de fumée sur la plaque de montage et fixez-le en le tournant dans le sens horaire.
- Lorsqu'il est correctement serré, le détecteur de fumée émet un bip.
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton de test. Si aucun son n'est produit, le détecteur de fumée ne fonctionnera pas correctement et ne devrait pas être utilisé.



E3- Emplacements recommandés pour l'installation

Où les détecteurs de fumée doivent être installés dans des pièces à géométrie spéciale ?

- Couloirs d'une largeur maximale de 3 m : max. 15 m entre 2 détecteurs de fumée. Max. 7,5 m jusqu'à la face avant de la galerie et détecteurs de fumée en bordure des couloirs.
- Pièce aux plafonds inclinés :
  - Pour une inclinaison du plafond > 20° par rapport à l'horizontale : Les détecteurs de fumée doivent être installés à au moins 0,5 m et au plus à 1 m du plafond.
  - Toiture partielle : Si la partie horizontale du plafond est d'1 m de large, on peut supposer une inclinaison du plafond > 20°. Si la partie horizontale du plafond est > 1 m de largeur, on peut supposer un plafond horizontal.
- Pièce avec plafonds subdivisés :
  - La hauteur des subdivisions est ≤ 0,2 m : les poutres ne sont pas prises en compte ; le détecteur de fumée peut être installé tant sur les poutres que sur le plafond.

- La hauteur des subdivisions est > 0,2 m et la surface des panneaux de plafond > 36 m² : les détecteurs de fumée doivent être installés dans chaque panneau de plafond.
- La hauteur des subdivisions est > 0,2 m et la surface des dalles de plafond est ≤ 36 m² : ne pas tenir compte des subdivisions.

Aucun détecteur de fumée ne doit être installé :

- Dans un environnement à haut risque de courants d'air (par ex. à proximité d'installations de climatisation, de ventilateurs et d'ouvertures de ventilation). Le mouvement de l'air peut affecter la pénétration de la fumée d'incendie dans le détecteur de fumée.
- Les endroits où de la chaleur est générée régulièrement, comme les cuisines.
- Zones à forte humidité comme les salles de bain ou à proximité d'équipements tels que les lave-vaisselle ou les machines à laver.

F- FONCTIONNEMENT

F1- Activation

Avant de mettre le détecteur de fumée en service, il est important de l'activer et de vérifier qu'il fonctionne correctement.

- Appuyez sur le bouton de test et maintenez-le enfoncé pendant environ 3 secondes jusqu'à ce que le voyant LED s'allume. Relâchez le bouton de test immédiatement après cela. Le détecteur de fumée émet un bip sonore pour indiquer qu'il est activé.
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton de test. Si aucun son n'est produit, le détecteur de fumée n'est pas correctement activé et ne doit pas être utilisé !

F2- Vue d'ensemble des signaux optiques et acoustiques

| Mode de fonctionnement                      | Optique (del)                                     | Signal sonore (bip)                               | Mode de description                                           |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Normal                                      | 1 toutes les 40 secondes                          | Aucun                                             | L'appareil fonctionne correctement                            |
| Test                                        | 1 x par seconde (3 x) / pause de 1,5 secondes     | 1 x par seconde (3 x) / pause de 1,5 secondes     | L'appareil est en cours de test                               |
| Alarme                                      | 1 x par seconde (3 x) / pause de 1,5 secondes     | 1 x par seconde (3 x) / pause de 1,5 secondes     | L'appareil a détecté de la fumée                              |
| Pile faible                                 | 1 x par 40 secondes                               | 1 x par 40 secondes                               | La batterie est déchargée                                     |
| Avertissement de batterie faible désactivée | 1 x par 40 secondes                               | Aucun                                             | Le signal sonore d'avertissement de pile faible est désactivé |
| Avertissement de panne                      | 1 x par 40 secondes (en alternance avec le «bip») | 1 x par 40 secondes (en alternance avec le flash) | L'appareil ne fonctionne pas correctement                     |

G- BATTERIE FAIBLE

Lorsque la batterie est faible, le détecteur de fumée émet un bip répétitif et clignotera pendant environ 30 jours. Remarque : Ce détecteur de fumée est équipé d'une batterie non remplaçable. Lorsque cet avertissement se produit, remplacez l'appareil dès que possible! Le signal d'avertissement acoustique de batterie faible peut être coupé pendant dix heures en appuyant sur le bouton de test. Lorsque le détecteur est dans cet état, il reste tout de même opérationnel, mais nous vous conseillons de le changer rapidement.



Le symbole DEEE indique que ce produit doit être éliminé séparément des autres déchets ménagers. Une fois la durée de vie du produit ou des piles expirée, apportez-les à un point de collecte des déchets désigné près de chez vous pour vous assurer une élimination sans danger ou un recyclage. Protéger l'environnement , la santé humaine et les ressources naturelles ! Membre de l'éco-organisme : Ecosystem.

H- MAINTENANCE

- Vérifier chaque semaine le bon fonctionnement du détecteur de fumée à l'aide du bouton-test. Si le détecteur de fumée fonctionne correctement, un bip sonore retentit. En raison du volume de l'alarme, assurez-vous d'être toujours à une distance de bras de l'appareil lors du test. Si le détecteur de fumée ne génère pas de signal sonore, il doit être remplacé immédiatement !
- Nettoyez le détecteur de fumée au moins une fois par mois pour enlever la saleté, la poussière ou les dépôts. Utilisez un aspirateur avec une brosse douce et passez l'aspirateur sur tous les côtés et sur les couvercles du détecteur de fumée. N'enlevez jamais le couvercle supérieur du détecteur de fumée pour le nettoyer à l'intérieur.
- N'essayer pas de réparer le détecteur de fumée. Si le détecteur de fumée présente un dommage impactant sa fonctionnalité, il doit être remplacé.
- Des fausses alarmes sont souvent causées par la poussière ou la vapeur.

I- ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec nos experts au numéro ci-dessous.



Assistance téléphonique en Français :

0 892 350 490 Service 0,15 € / min + prix appel

Horaire du service, voir sur le site internet : [www.scs-sentinel.com](http://www.scs-sentinel.com)

